Le budget en bref de 2008

Un leadership responsable

Le ministre des Finances
L'honorable James M. Flaherty, c.p., député

Le 26 février 2008

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Canada

Le budget en bref de 2008

Un leadership responsable

Le ministre des Finances
L'honorable James M. Flaherty, c.p., député

Le 26 février 2008

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2008)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire
ce document doit être adressée à Travaux publics
et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : 613-995-2855
Télécopieur : 613-996-0518

ou dans les librairies participantes.

Ce document est diffusé sur Internet à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca.

This document is also available in English.

N° de cat. : F1-23/2008-2F
ISBN 978-0-662-08279-8

Le budget de 2008– Un leadership responsable

Introduction

L'économie canadienne s'est accrue durant 16 années consécutives, et nos fondements économiques sont solides. La situation financière du Canada est la plus forte de tous les pays du Groupe des Sept (G7). De plus, le gouvernement fait preuve de leadership en mettant en œuvre un plan économique, *Avantage Canada*, pour améliorer notre prospérité à long terme.

Le gouvernement a pris d'importantes mesures concernant ce plan dans son *Énoncé économique* d'octobre 2007, en accordant des allégements fiscaux de portée générale aux particuliers et aux entreprises, qui atteindront 60 milliards de dollars au cours de la présente année et des cinq années suivantes.

Le budget de 2008 porte plus loin ces mesures en proposant ce qui suit :

- **Maintenir une solide gestion financière** et poursuivre la réduction de la dette. Pour 2007-2008, cette réduction s'établit à 10,2 milliards de dollars, et elle totalise 13,8 milliards pour la période de planification budgétaire (de 2007-2008 à 2009-2010).
- **Gérer judicieusement les dépenses** pour veiller à ce que les programmes et les services soient efficients et efficaces, harmonisés avec les priorités des Canadiennes et des Canadiens, et abordables à long terme.
- **Renforcer l'avantage fiscal du Canada** en instaurant le compte d'épargne libre d'impôt pour encourager l'épargne et en bonifiant l'aide fournie au secteur de la fabrication.
- **Investir dans l'avenir** en améliorant l'aide financière accordée aux étudiants et en augmentant le soutien fourni à la recherche scientifique et technologique.
- **Soutenir les collectivités** vulnérables aux rajustements économiques des marchés mondiaux.
- **Faire preuve de leadership au pays**, en soutenant les personnes vulnérables, en préservant la santé et la sécurité des Canadiens, en renforçant les partenariats avec les Canadiens autochtones, en garantissant la souveraineté du Canada dans l'Arctique, en assurant un environnement plus propre et plus sain, en s'attaquant à la criminalité et en renforçant la sécurité.

- **Montrer le leadership du Canada à l'étranger** en accordant aux Forces canadiennes un financement stable et prévisible pour leur permettre de planifier à long terme; en respectant nos promesses d'aide internationale (notamment notre engagement de reconstruire un Afghanistan libre et démocratique); en faisant valoir les intérêts du Canada au plan des échanges et des investissements dans le monde entier; et en améliorant la sûreté et l'efficience de nos frontières.

Fort d'une économie solide, le Canada est bien préparé à composer avec la période d'incertitude économique actuelle découlant du ralentissement de l'économie américaine et de la turbulence des marchés financiers à l'échelle mondiale.

Les mesures que le gouvernement a prises depuis 2006 procureront aux Canadiens et aux entreprises canadiennes des allégements fiscaux supplémentaires de 21 milliards de dollars, soit l'équivalent de 1,4 % de l'économie canadienne, au cours de la présente année.

Au total, les mesures prises dans le budget de 2008 et dans l'*Énoncé économique* d'octobre 2007 s'élèvent à 29,4 milliards de dollars pour l'exercice en cours et les deux exercices suivants. De ce montant, 23,9 milliards, soit plus de 80 %, sont alloués aux allégements fiscaux.

Tableau 1
Mesures annoncées dans le budget de 2008 et l'*Énoncé économique* de 2007
(G$)

	Projection			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total
Dépenses	2,7	1,3	1,4	5,4
Réductions d'impôt	4,8	9,6	9,5	23,9
Total	7,6	10,9	10,9	29,3
Réduction prévue de la dette	10,2	2,3	1,3	13,8

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conjointement, ces initiatives témoignent des progrès importants réalisés dans la mise en œuvre d'*Avantage Canada*, le plan économique à long terme du gouvernement visant à favoriser la prospérité actuelle et future de notre pays.

Faits saillants

Évolution récente et perspectives de l'économie

- ✔ L'économie canadienne est en expansion depuis 16 ans, et les facteurs économiques fondamentaux du pays sont solides :
  - Le taux de chômage est à son niveau le plus bas en 33 ans, et plus de 400 000 emplois ont été créés depuis la fin de 2006.
  - La situation financière des entreprises et des ménages est solide, par comparaison avec d'autres pays et d'autres périodes de l'histoire.
  - La situation financière des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux demeure solide.
  - L'inflation reste faible, stable et prévisible.
- ✔ Tirant profit de cette position de force, le gouvernement a annoncé des mesures décisives et opportunes dans l'*Énoncé économique* d'octobre 2007 pour soutenir l'économie, en accordant des allégements fiscaux permanents, durables et de portée générale aux particuliers et aux entreprises, notamment dans le secteur de la fabrication.
- ✔ Les mesures prises dans l'*Énoncé économique* accordent des allégements fiscaux supplémentaires totalisant plus de 12 milliards de dollars cette année. Si l'on y ajoute les autres mesures prises par le gouvernement depuis 2006, le total des allégements fiscaux supplémentaires accordés aux Canadiens et aux entreprises canadiennes cette année atteint 21 milliards, ce qui équivaut à 1,4 % de l'économie du pays.
- ✔ Ces mesures, qui aideront à renforcer l'économie dans cette période d'incertitude, donnent suite à *Avantage Canada*, le plan économique du gouvernement en vue d'améliorer la compétitivité à long terme du Canada et d'assurer l'avenir des Canadiens.
- ✔ Compte tenu du ralentissement de la croissance aux États-Unis et des perturbations persistantes sur les marchés financiers, les prévisionnistes du secteur privé ont revu à la baisse leurs perspectives pour l'économie canadienne depuis l'*Énoncé économique* d'octobre 2007. Ils s'attendent à ce que le produit intérieur brut (PIB) réel augmente de 1,7 % en 2008 et de 2,4 % en 2009, ce qui est inférieur aux taux respectifs de 2,4 % et de 2,7 % prévus au moment de l'*Énoncé économique*.

Leadership économique

Maintenir une saine gestion financière

La création d'un avantage financier canadien constitue la pierre d'assise d'*Avantage Canada*, le plan économique à long terme du gouvernement. En gérant les dépenses avec prudence et en continuant de réduire la dette, le gouvernement fait en sorte que ses programmes optimisent les ressources et qu'ils sont viables, tout en veillant à garder le fardeau fiscal à un niveau minimal. Dans le budget de 2008, le gouvernement poursuit sa saine gestion inancière grâce aux mesures suivantes :

- ✔ Réduire la dette de 10,2 milliards de dollars en 2007-2008 et d'un montant total de 13,8 milliards d'ici 2009-2010. D'ici 2012-2013, la réduction totale de la dette réalisée par le gouvernement depuis son entrée en fonction dépassera 50 milliards.
- ✔ Concrétiser l'allégement fiscal garanti en affectant 2,0 milliards de dollars d'économies d'intérêt, d'ici 2009-2010, à des réductions d'impôt sur le revenu des particuliers. Cela représente près de 40 % des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers accordées depuis le budget de 2006.
- ✔ Poursuivre la mise en œuvre du Système de gestion des dépenses en examinant toutes les dépenses ministérielles sur un cycle de quatre ans. La première ronde d'examens a porté sur 17 ministères et organismes fédéraux dont les dépenses s'élèvent à 13,6 milliards de dollars. Les économies dégagées par cet exercice servent à financer de nouvelles initiatives dans les ministères et organismes visés ainsi que d'autres priorités relevées dans le présent budget.
- ✔ Veiller à ce que les dépenses soient ciblées et suivent une approche rigoureuse et à ce qu'en 2007-2008 et en 2008-2009, elles soient inférieures aux projections du budget de 2007 par rapport à la taille globale de l'économie.
- ✔ Se concentrer sur les responsabilités fédérales fondamentales, tout en collaborant avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants pour bâtir un avenir meilleur pour le Canada.
- ✔ Améliorer la gestion et la gouvernance du programme d'assurance-emploi en mettant sur pied l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada, une société d'État indépendante dotée d'une structure inscrite dans la loi, afin que les cotisations d'assurance-emploi ne soient utilisées qu'aux fins de ce programme.

Renforcer l'avantage fiscal du Canada

Dans l'*Énoncé économique* d'octobre 2007, le gouvernement a mis de l'avant des mesures décisives et opportunes afin de rehausser la confiance et de stimuler l'investissement, annonçant un ensemble audacieux d'allégements fiscaux pour les particuliers, les familles et les entreprises qui totaliseront 60 milliards de dollars pour l'exercice en cours et les cinq suivants. Si l'on tient compte des mesures déjà introduites par le gouvernement, le total des allégements fiscaux pour la même période atteint près de 200 milliards.

Le budget de 2008 va plus loin, avec les mesures suivantes :

- ✔ Aider les Canadiens à épargner grâce au nouveau compte d'épargne libre d'impôt, un instrument d'épargne flexible dans lequel les Canadiens pourront verser jusqu'à 5 000 $ de cotisations par année. Les revenus de placement réalisés dans le compte, y compris les gains en capital, seront libres d'impôt, et les retraits ne seront pas imposables.
- ✔ Soutenir davantage le secteur canadien de la fabrication et de la transformation, en prolongeant de trois ans l'application de la déduction pour amortissement accéléré aux investissements dans les machines et le matériel. Plus précisément, le taux de 50 % de la déduction pour amortissement accéléré selon la méthode linéaire s'appliquera durant une année supplémentaire; le traitement accéléré sera ensuite offert selon la méthode de l'amortissement dégressif au cours des deux années suivantes.
- ✔ Aider les petites et moyennes entreprises par l'amélioration du programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental, et alléger le fardeau de l'observation des règles fiscales concernant la tenue de registres aux fins de la déduction pour frais de véhicules à moteur ainsi que des avantages imposables connexes.
- ✔ Améliorer le climat des affaires et des investissements transfrontaliers en simplifiant le cadre fiscal de retenue d'impôt et de déclaration de revenus.

Investir dans l'avenir

Le monde dans lequel nous vivons se transforme rapidement. Les entreprises canadiennes rivalisent sur des marchés mondiaux de plus en plus intégrés et axés sur des technologies novatrices. Comme il est décrit dans *Avantage Canada*, les investissements dans les gens, le savoir, une infrastructure moderne et un secteur financier sain et efficient fournissent l'assise d'une réussite mondiale.

Investir dans les gens

Améliorer la position concurrentielle du Canada signifie que nous devons nous doter de la main-d'œuvre la plus scolarisée, la plus qualifiée et la plus souple au monde. Voilà pourquoi le budget de 2008 prévoit les mesures suivantes :

- ✔ Aider les étudiants canadiens en investissant 350 millions de dollars en 2009-2010, montant qui augmentera à 430 millions d'ici 2012-2013, dans un nouveau programme canadien consolidé de subventions aux étudiants qui, à son entrée en vigueur à l'automne 2009, profitera à 245 000 étudiants de niveau collégial et de premier cycle universitaire par année.
- ✔ Verser 123 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2009-2010, pour rationaliser et moderniser le Programme canadien de prêts aux étudiants.
- ✔ Assouplir les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) en portant de 25 ans à 35 ans la durée de vie maximale d'un REEE et en prolongeant de 10 ans la période maximale de cotisation.
- ✔ Verser 25 millions de dollars sur deux ans pour l'établissement d'une nouvelle bourse dans le cadre du programme des Bourses d'études supérieures du Canada qui sera octroyée aux meilleurs étudiants au doctorat canadiens et étrangers.
- ✔ Verser 3 millions de dollars sur deux ans pour l'établissement d'une allocation pour études internationales à l'intention des bénéficiaires des Bourses d'études supérieures du Canada qui veulent étudier dans des établissements étrangers.

- ✔ Renforcer la capacité des universités canadiennes d'attirer et de garder les plus grands scientifiques du monde en versant 21 millions de dollars sur deux ans pour établir jusqu'à 20 Chaires de recherche d'excellence mondiale du Canada.
- ✔ Reconnaître les réalisations exceptionnelles dans la recherche en santé en accordant des ressources additionnelles pour la création des prix internationaux Canada-Gairdner.
- ✔ Moderniser le système d'immigration en y injectant 22 millions de dollars sur deux ans, montant qui croîtra à 37 millions par année, ce qui comprend adopter un projet de loi pour accélérer le traitement des demandes de résidence permanente, raccourcir les délais d'attente et rendre le système d'immigration canadien plus compétitif.
- ✔ Éliminer les désincitations au travail pour les aînés en haussant l'exemption sur le revenu gagné du Supplément de revenu garanti, de son niveau maximal actuel de 500 $ à 3 500 $.

Investir dans le savoir

Investir dans l'avenir, c'est investir dans le savoir, la science et l'innovation. La science et la technologie jouent des rôles importants dans pratiquement tous les aspects de notre vie. Voilà pourquoi le budget de 2008 prévoit les mesures suivantes :

- ✔ Investir dans le savoir en fournissant 80 millions de dollars supplémentaires par année aux trois conseils subventionnaires universitaires du Canada pour la recherche à l'appui de l'innovation industrielle, des priorités en matière de santé et du développement économique et social dans le Nord.
- ✔ Octroyer 15 millions de dollars de plus par année au Programme des coûts indirects de la recherche.
- ✔ Renforcer l'avantage du savoir et des ressources humaines que possède le Canada en génomique en versant une somme supplémentaire de 140 millions de dollars à Génome Canada.

- ✔ Verser une tranche supplémentaire de 10 millions de dollars sur deux ans pour renforcer les activités du Centre canadien de rayonnement synchrotron à Saskatoon.
- ✔ Verser 250 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer des projets stratégiques de recherche-développement de grande envergure dans le secteur de l'automobile en vue de concevoir des véhicules novateurs, moins polluants et plus éconergétiques.
- ✔ Améliorer les programmes de garanties d'Exportation et développement Canada à l'appui des secteurs de l'automobile et de la fabrication.

Soutenir les collectivités et les industries traditionnelles

Bien que les facteurs économiques fondamentaux du Canada soient solides, l'adaptation aux changements qui surviennent dans l'économie internationale pose des défis à certains travailleurs et à certaines collectivités. En janvier 2008, le gouvernement a annoncé le versement d'un montant pouvant atteindre 1 milliard de dollars à la Fiducie pour le développement des collectivités, pour qu'elle vienne en aide aux travailleurs et aux collectivités durement touchés par la volatilité économique mondiale. Le budget de 2008 pousse plus loin cette initiative en adoptant les mesures suivantes :

- ✔ Accorder 90 millions de dollars de plus afin de prolonger jusqu'en 2012 l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, pour aider ces derniers à demeurer sur le marché du travail.
- ✔ Accorder 10 millions de dollars sur deux ans à Ressources naturelles Canada pour promouvoir le secteur forestier canadien sur les marchés internationaux en tant que modèle d'innovation et de durabilité sur le plan environnemental.
- ✔ Attribuer 72 millions de dollars sur deux ans à des programmes agricoles et à l'amélioration de l'accès aux 3,3 milliards en avances en espèces destinées aux agriculteurs canadiens.
- ✔ Fournir 22 millions de dollars sur deux ans pour favoriser l'innovation et fournir un plus grande certitude réglementaire dans l'industrie de l'aquaculture.

Investir dans l'infrastructure

Une infrastructure moderne et de haute qualité est essentielle à la prospérité à long terme du Canada. Voilà pourquoi le budget de 2008 prévoit les mesures suivantes :

- ✔ Rendre permanent le Fonds de la taxe sur l'essence, dont la valeur s'établira à 2 milliards de dollars en 2009-2010, ce qui permettra aux municipalités de mieux planifier et financer leurs besoins en infrastructure à long terme.
- ✔ Réserver jusqu'à 500 millions de dollars pour soutenir des dépenses en immobilisations visant à améliorer le transport en commun.
- ✔ Annoncer la mise sur pied d'une société d'État, PPP Canada Inc., qui travaillera de concert avec les secteurs public et privé au soutien des partenariats public-privé.
- ✔ Fournir 10 millions de dollars sur deux ans pour des travaux de réfection et de décontamination environnementale en vue d'assurer le transfert, du gouvernement fédéral aux parties intéressées, d'un plus grand nombre de ports pour petits bateaux partout au Canada.

Un secteur financier sain et efficient

Les développements survenus dans la dernière année dans le secteur financier à l'échelle mondiale et à l'échelle nationale, dont la turbulence sur les marchés financiers mondiaux, ont illustré plus que jamais l'importance du bon fonctionnement des marchés de capitaux et d'un système financier sain et efficient. C'est pourquoi le budget de 2008 comporte les mesures suivantes :

- ✔ Faire progresser le Plan relatif aux marchés de capitaux du Canada, notamment par la récente mise sur pied du Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières.
- ✔ Moderniser les pouvoirs réglementaires de la Banque du Canada pour qu'elle puisse soutenir la stabilité du système financier.
- ✔ Mettre à jour les directives sur les risques de trésorerie pour faire en sorte que les entités fédérales continuent d'appliquer les principales pratiques en matière de gestion du risque financier.

Leadership au pays et à l'étranger

Leadership au pays

Le gouvernement s'inspire de notre passé au moment d'investir dans notre avenir. Le budget de 2008 prévoit des investissements dans les priorités majeures des Canadiens, y compris dans la santé, la sécurité, le bien-être et les possibilités à offrir à tous les citoyens, quel que soit l'endroit où ils vivent et travaillent.

Aider les personnes vulnérables

Dans le budget de 2008, le gouvernement est résolu à venir en aide à ceux qui ont besoin des soins et du soutien de leurs concitoyens en prenant les mesures suivantes :

- ✔ Verser 110 millions de dollars à la Commission de la santé mentale du Canada pour soutenir des projets de démonstration novateurs qui déboucheront sur des pratiques exemplaires pour aider les Canadiens aux prises avec des problèmes de santé mentale et d'itinérance.
- ✔ Consacrer 282 millions de dollars pendant cette année et les deux prochaines pour bonifier le Programme pour l'autonomie des anciens combattants dans le cas des survivants d'anciens combattants.
- ✔ Accorder 3 millions de dollars au programme *Aucun enfant oublié*, qui prévoit la distribution gratuite de bracelets MedicAlert aux enfants ayant une maladie grave.

Protéger la santé et la sécurité des Canadiens

Le budget de 2008 réserve des fonds pour d'importantes initiatives qui visent à préserver la santé et la sécurité de tous les Canadiens.

- ✔ Soutenir le Plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires et de consommation du Canada en y versant 113 millions de dollars sur deux ans.
- ✔ Verser 33 millions de dollars sur deux ans pour renforcer la sécurité des produits de santé naturels.
- ✔ Accorder 9 millions de dollars sur deux ans pour accroître la sécurité des laboratoires manipulant des virus et des bactéries.

- ✔ Verser 25 millions de dollars sur deux ans pour mieux renseigner les Canadiens sur les liens entre les contaminants et les maladies.
- ✔ Réduire la disponibilité des produits du tabac de contrebande par de nouvelles mesures d'observation et d'application de la législation fiscale.
- ✔ Élargir la liste des dépenses admissibles au crédit d'impôt pour frais médicaux.
- ✔ Exonérer les frais de formation de la taxe de vente sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH) pour aider les personnes à composer avec des déficiences ou des troubles, comme l'autisme, et élargir la liste des appareils médicaux et des appareils fonctionnels qui ne sont pas assujettis à la TPS/TVH, comme les chiens d'assistance.

Renforcer les partenariats avec les Canadiens autochtones

Au cours des deux dernières années, le gouvernement a réalisé des progrès considérables dans les mesures de soutien aux Autochtones, en adoptant une nouvelle approche pratique qui porte fruit. Dans son plan *Avantage Canada*, le gouvernement a reconnu que la manière la plus efficace de combler l'écart sur le plan des conditions socioéconomiques auquel font face les Canadiens autochtones était d'accroître leur participation à la population active. Le budget de 2008 contient des mesures qui permettront d'atteindre cet objectif :

- ✔ Consacrer 70 millions de dollars sur deux ans au titre de mesures s'inscrivant dans un nouveau cadre de développement économique des Autochtones.
- ✔ Consacrer 70 millions sur deux ans à l'amélioration des rendements scolaires pour les Premières nations en renforçant la reddition de comptes et en favorisant l'intégration avec les systèmes provinciaux.
- ✔ S'engager à verser 147 millions de dollars sur deux ans pour stabiliser les programmes de santé actuels des Premières nations et des Inuits et pour promouvoir l'intégration plus étroite avec les systèmes provinciaux afin d'atteindre de meilleurs résultats en matière de santé.

- ✔ S'engager à verser 43 millions de dollars sur deux ans pour instaurer des modèles fondés sur la prévention à l'égard des services aux enfants et aux familles dans les réserves.
- ✔ Investir plus de 330 millions de dollars sur deux ans pour améliorer l'accès à de l'eau potable salubre chez les Premières nations.

Une vision pour un nouveau Nord

Dans le budget de 2008, le gouvernement concrétise sa vision pour un nouveau Nord en proposant des mesures qui protégeront et renforceront la souveraineté du Canada et qui amélioreront les perspectives économiques dans le Nord. Voici certaines de ces mesures :

- ✔ Bonifier de 10 % le montant pour la résidence de la déduction pour les habitants de régions éloignées, afin d'attirer davantage de main-d'œuvre qualifiée dans les régions du Nord et les collectivités éloignées.
- ✔ Accorder 34 millions de dollars sur deux ans pour des travaux de cartographie géologique appuyant le développement économique.
- ✔ Proroger le crédit d'impôt pour exploration minière pendant une année supplémentaire.
- ✔ Verser 8 millions de dollars sur deux ans pour la construction d'un port commercial à Pangnirtung, au Nunavut.

Assurer un environnement plus propre et plus sain

Le budget de 2008 contient de nouvelles mesures qui renforceront la mise en œuvre du plan écoACTION du Canada et en assureront l'efficacité :

- ✔ Fournir 66 millions de dollars sur deux ans en vue de l'élaboration du cadre réglementaire sur les émissions atmosphériques industrielles.
- ✔ Accorder 250 millions de dollars pour la démonstration commerciale pleine échelle du captage et du stockage du carbone dans le domaine de la production d'électricité alimentée au charbon, et pour la recherche sur le potentiel de stockage du carbone en Nouvelle-Écosse et les questions économiques et technologiques.

- ✔ Relever le taux de la déduction pour amortissement applicable aux pipelines de dioxyde de carbone, une composante des systèmes de captage et de stockage du carbone.
- ✔ Verser 10 millions de dollars sur deux ans au titre de la recherche scientifique et de l'analyse des émissions de biocarburants.
- ✔ Investir 300 millions de dollars pour appuyer l'énergie nucléaire, ce qui comprend le développement du réacteur CANDU avancé et le maintien d'opérations sûres et fiables aux laboratoires de Chalk River.
- ✔ Étendre la déduction pour amortissement accéléré au titre du matériel de production d'énergie propre à d'autres applications recourant à des pompes géothermiques et à des systèmes de conversion des déchets en énergie.
- ✔ Appliquer l'allégement au titre de la TPS/TVH aux terrains loués en vue d'y installer du matériel de production d'électricité à partir d'énergie éolienne ou solaire.
- ✔ Verser 21 millions de dollars sur deux ans pour accroître l'efficacité de l'application des lois environnementales.
- ✔ Verser 12 millions de dollars sur deux ans pour renforcer l'application de la loi dans les parcs nationaux canadiens.

Investir dans la culture et les sports

En 2010, Vancouver et Whistler seront les hôtes des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver. Pour appuyer ces événements et aider nos athlètes des sports d'été à se préparer en vue de prochains Jeux olympiques, le budget de 2008 prévoit les mesures suivantes :

- ✔ Verser 25 millions de dollars pour que les relais de la flamme olympique et paralympique de 2010 alimentent la fierté locale et nationale.
- ✔ Accorder 24 millions de dollars sur deux ans, puis 24 millions par année par la suite pour appuyer le programme Vers l'excellence à l'intention des athlètes olympiques des sports d'été.

En outre, afin de soutenir nos institutions culturelles, le budget prévoit :

- ✔ 9 millions de dollars sur deux ans pour répondre aux pressions en matière de fonctionnement et d'infrastructure auxquelles font face les musées nationaux du Canada.

Lutter contre la criminalité et renforcer la sécurité

Dans le discours du Trône, le gouvernement a indiqué que la lutte contre la criminalité et le renforcement de la sécurité des Canadiens sont des priorités. Le budget de 2008 prévoit des fonds pour accroître la protection des familles et des collectivités canadiennes. Voici certaines des mesures proposées :

- ✔ Réserver 400 millions de dollars au titre du Fonds de recrutement de policiers pour encourager les provinces et les territoires à recruter 2 500 policiers de première ligne.
- ✔ S'engager à verser 122 millions de dollars sur deux ans pour que le système correctionnel fédéral soit en mesure d'appliquer une nouvelle vision qui lui permettra d'obtenir de meilleurs résultats au plan de la sécurité publique.
- ✔ Octroyer 32 millions de dollars par année pour améliorer les travaux du Service des poursuites pénales du Canada.
- ✔ Fournir 30 millions de dollars par année à la Stratégie nationale pour la prévention du crime.
- ✔ Encourager l'observation des règlements en éliminant les droits de renouvellement des permis d'arme à feu jusqu'à mai 2009.

Leadership à l'étranger

Tout au long de son histoire, le Canada a offert un remarquable exemple de ce qu'il est possible d'accomplir. Le gouvernement est résolu à préserver cet héritage en protégeant notre souveraineté et en projetant nos valeurs à l'étranger. Grâce à des efforts bien ciblés et à des gestes décisifs, le gouvernement rétablit l'influence du Canada sur la scène internationale.

Stratégie de défense Le Canada d'abord

La protection des Canadiens et du Canada est une responsabilité fondamentale du gouvernement. Avec la stratégie de défense Le Canada d'abord, des priorités claires seront désormais en place pour orienter les mesures futures. C'est pourquoi le budget de 2008 prévoit les mesures suivantes :

- ✔ Fournir aux Forces canadiennes un financement stable et prévisible qui leur permettra d'effectuer une planification à long terme.

Sécurité des télécommunications

- ✔ Fournir 43 millions de dollars au cours des deux prochaines années au Centre de la sécurité des télécommunications, pour lui permettre de faire les investissements qui s'imposent afin de suivre l'évolution rapide des technologies de l'information et des communications.

Aide internationale

Le peuple canadien est compatissant et généreux. Le budget de 2008 prévoit des ressources et l'orientation requises pour permettre au Canada de réaffirmer son influence par rapport aux questions internationales, grâce aux mesures suivantes :

- ✔ Respecter notre promesse de doubler l'aide internationale pour la porter à 5 milliards de dollars d'ici 2010-2011.
- ✔ Respecter l'engagement de doubler l'aide accordée à l'Afrique d'ici 2008-2009, devenant ainsi le premier pays du Groupe des Huit à le faire.
- ✔ Accorder un financement de 450 millions de dollars sur les trois prochaines années au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.
- ✔ Fournir 100 millions de dollars de plus pour la reconstruction et le développement de l'Afghanistan, ce qui portera à 280 millions en 2008-2009 la valeur projetée totale du programme canadien d'aide à l'Afghanistan.
- ✔ Consacrer un montant initial de 50 millions de dollars au cours des deux prochaines années à un nouveau fonds d'innovation pour le développement, afin de favoriser les découvertes susceptibles d'améliorer nettement la vie de millions de personnes dans les pays en développement.

Représentation du Canada à l'étranger

Le gouvernement exerce un leadership dans les efforts internationaux d'aide aux pays en développement. Ce leadership se manifestera aussi dans les grandes questions internationales ainsi que plus près de nous, à l'échelle des Amériques. Le budget de 2008 prévoit donc :

- ✔ Réinvestir 89 millions de dollars sur deux ans pour améliorer les services offerts aux Canadiens qui se rendent à l'étranger, y vivent et y investissent, en renforçant le réseau canadien à l'étranger.

Améliorer les frontières du Canada

Nos frontières doivent faciliter les échanges, les voyages et le commerce, tout en nous protégeant des menaces de l'extérieur. Par conséquent, le budget de 2008 comporte les investissements suivants dans ce domaine :

- ✔ Engager 75 millions de dollars sur deux ans pour doter l'Agence des services frontaliers du Canada des ressources requises pour gérer efficacement la frontière.
- ✔ Instaurer un passeport électronique plus sûr d'ici 2011.
- ✔ Doubler la période de validité du passeport canadien, qui passera à 10 ans, lorsque le passeport électronique sera instauré.
- ✔ Verser 14 millions de dollars sur deux ans pour étendre la portée du programme canado-américain NEXUS visant les grands voyageurs transfrontaliers à faible risque.
- ✔ Réserver 6 millions de dollars sur deux ans à des activités fédérales pour appuyer les provinces et les territoires qui comptent instaurer des permis de conduire améliorés.
- ✔ Octroyer 26 millions de dollars sur deux ans pour instaurer l'usage de données biométriques dans les visas émis aux étrangers désirant venir au Canada.
- ✔ Verser 15 millions de dollars sur deux ans pour ouvrir une installation permanente qui accroîtra la sécurité de la région des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent.
- ✔ Accorder 29 millions de dollars sur deux ans pour respecter les priorités découlant du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité.

Perspectives financières

La situation financière du gouvernement demeure solide. Grâce à la vigueur de l'économie en 2007, les résultats financiers de 2007-2008 devraient se révéler quelque peu meilleurs qu'on l'avait prévu au moment de l'*Énoncé économique* d'octobre 2007. Le gouvernement prévoit continuer à dégager des excédents pour les deux prochains exercices, malgré la révision à la baisse des prévisions du secteur privé concernant la croissance économique.

- ✔ Dans le budget de 2008, le gouvernement continue d'observer un horizon de deux ans, ce qui permet de réduire l'incertitude et fait en sorte que le gouvernement peut raisonnablement être tenu de rendre compte de son plan financier.
- ✔ La dette devrait diminuer de 10,2 milliards de dollars en 2007-2008, de 2,3 milliards en 2008-2009 et de 1,3 milliard en 2009-2010.
- ✔ En raison des incertitudes concernant l'économie mondiale, il convient de mettre à jour les projections financières quinquennales présentées dans l'*Énoncé économique*.
- ✔ Les excédents devraient passer de 3,1 milliards de dollars en 2010-2011 à 5,3 milliards en 2012-2013, ce qui permettra de réduire la dette d'au moins 3 milliards de dollars par année. Ainsi, la dette aura été réduite au total de plus de 50 milliards entre le moment où le gouvernement est arrivé au pouvoir et 2012-2013.
- ✔ Une fois prise en compte la réduction prévue de la dette, l'exédent restant s'établit à 0,1 milliard de dollars pour 2010-2011 et devrait croître jusqu'à 2,3 milliards en 2012-2013.
- ✔ Le fardeau fiscal fédéral, mesuré selon le total des revenus en pourcentage de l'économie, devrait passer de 16,3 % en 2006-2007 à 15,3 % en 2009-2010, le niveau le plus bas en près de 50 ans.
- ✔ Les dépenses en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) sont inférieures au niveau prévu dans le budget de 2007.

Tableau 2

État sommaire des opérations (y compris les mesures proposées dans le budget de 2008)

(G$)

	Réel		Projection	
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Revenus budgétaires	236,0	244,5	241,9	252,0
Charges de programmes	188,3	201,2	208,1	218,3
Frais de la dette publique	33,9	33,1	31,5	32,4
Charges totales	222,2	234,3	239,6	250,7
Réduction prévue de la dette[1]	14,2	10,2	2,3	1,3
Dette fédérale	467,3	457,1	454,8	453,5
% du PIB				
Revenus budgétaires	16,3	16,0	15,3	15,3
Charges de programmes	13,0	13,2	13,1	13,2
Frais de la dette publique	2,3	2,2	2,0	2,0
Charges totales	15,4	15,3	15,1	15,2
Dette fédérale	32,3	29,9	28,7	27,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

[1] Réduction effective de la dette en 2006-2007 (comprend 479 millions de dollars d'autres éléments du résultat étendu).

Tableau 3
Mesures du budget de 2008
(M$)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total
Leadership économique				
Renforcer l'avantage fiscal du Canada		20	265	285
Investir dans l'avenir				
Investir dans les gens	20	85	501	606
Investir dans le savoir	140	150	150	440
Soutenir les collectivités et les industries traditionnelles	1 050	50	58	1 158
Investir dans l'infrastructure	500	159	15	674
Un secteur financier sain et efficient		3	6	10
Total partiel – Leadership économique	1 710	468	995	3 173
Leadership au pays				
Aider les personnes vulnérables	369	20	17	406
Protéger la santé et la sécurité des Canadiens		82	127	209
Renforcer les partenariats avec les Canadiens autochtones		337	323	660
Une vision pour un nouveau Nord		175	28	203
Assurer un environnement plus propre et plus sain	250	358	61	669
Investir dans la culture et les sports		8	41	49
Lutter contre la criminalité et renforcer la sécurité	400	70	159	630
Moins : Sources de fonds existantes		-202	-188	-390
Total partiel – Leadership au pays	1 019	848	567	2 434
Leadership à l'étranger		167	121	288
Mesures fiscales additionnelles	15	15	-10	20
Total – Nouvelles mesures du budget de 2008	2 744	1 497	1 674	5 916

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.